

Stationnements temporaires de dépannage saison estivale 2021

Carrefour mer et culture

Coût : sans frais

Stationnement disponible : 5

Période d'autorisation : 25 juin au 1er septembre 2021

Durée du séjour : maximum de 48h

Emplacement situé au 381, rue de la Mer

- Aucune réservation possible
- Emplacement sans services
- Camping sauvage (en tente) interdit
- Feu extérieur interdit

Église Saint-François-d'Assise

Coût : Don à l'église suggéré

Stationnement disponible : 5

Période d'autorisation : 25 juin au 1er septembre 2021

Durée du séjour : maximum de 48h

Emplacement situé au 210, rue de la Mer

- Aucune réservation possible
- Emplacement sans services
- Camping sauvage (en tente) interdit
- Feu extérieur interdit

Lac Patterson

Coût : sans frais

Stationnement disponible : 10

Période d'autorisation : 25 juin au 1er septembre 2021

Durée du séjour : maximum de 72h

À partir de la route 138, veuillez prendre la route de l'Aéroport et suivre les indications

- Stationnement sur la plage interdit
- Aucune réservation possible
- Emplacement sans services
- Camping sauvage (en tente) autorisé
- Feu extérieur interdit

Vidange d'eaux usées disponible

- Garage municipal au 1506 route de l'Aéroport.
- Lac Patterson

Dispositions

“Quiconque contrevient à une disposition du présent règlement commet une infraction et est passible, d'une amende minimale de 500 \$ et maximale de 1000 \$, s'il s'agit d'une personne physique, et une amende minimale de 1500 \$ et maximale de 2000 \$ s'il s'agit d'une personne morale.” **Article 13 du règlement municipal #11.1**

Contactez-nous

Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan
878 chemin du Roi
GoG 1Vo, Longue-Pointe-de-Mingan
418-949-2053
info@longuepointedemingan.ca
Visitez notre site web :
www.longuepointedemingan.ca

